

POLITIQUE DIGNITÉ

À L'UNAMUR

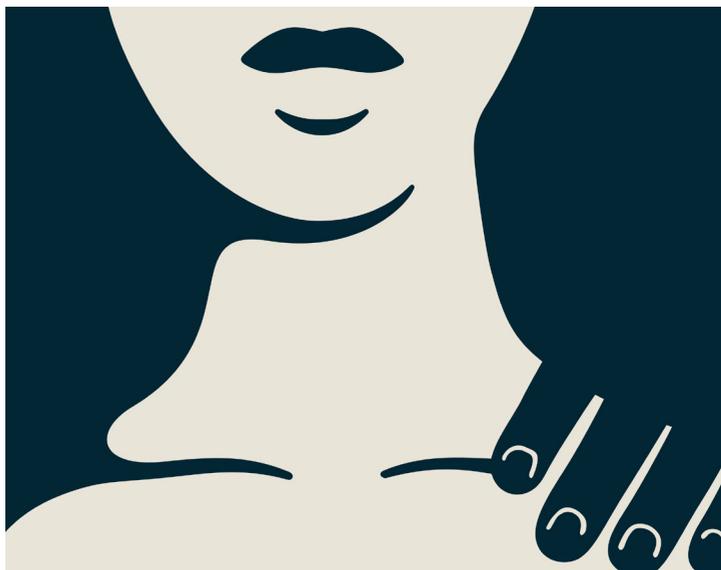
politique de
l'université
de namur en
matière de
harcèlement



POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE NAMUR EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT



À l'Université de Namur, nous affirmons avec force notre volonté de faire de notre campus un lieu où le respect, la bienveillance et la dignité humaine sont des fondements inébranlables. Cette politique vise à prévenir, identifier et traiter toute situation de harcèlement, afin que chacun-e puisse évoluer dans un environnement serein, sûr et propice à l'épanouissement personnel, académique et professionnel.



NOS ENGAGEMENTS

Un engagement sans compromis contre le harcèlement

Nous adoptons une **tolérance zéro** face à toute forme de harcèlement, qu'il soit moral, sexuel, discriminatoire, scolaire ou numérique.

Chaque signalement est examiné avec **rigueur, équité et confidentialité**, et peut conduire, selon la gravité des faits, à des **mesures disciplinaires allant jusqu'à l'exclusion ou au licenciement**.

Les victimes et les témoins sont **protégé-es contre toute forme de représailles**, car leur parole est essentielle pour construire un climat de confiance.

Cultiver le respect par la prévention et la sensibilisation

La prévention est au cœur de notre démarche.

C'est pourquoi nous mettons en place des **formations obligatoires** à destination de l'ensemble de notre communauté – étudiant-es, enseignant-es, personnel administratif – afin de promouvoir une culture commune du respect et de l'inclusion.

Des **ateliers, séminaires et espaces de dialogue** viennent compléter ce dispositif pour encourager l'écoute, la compréhension mutuelle et la gestion constructive des désaccords.

Les étudiant-es sont pleinement associé-es à cette dynamique : **acteur-rices du changement**, ils et elles participent à la co-construction d'un campus plus juste et plus solidaire.

Clarifier pour mieux agir

Nous veillons à fournir des **définitions précises** des différents types de harcèlement, ainsi qu'à distinguer clairement ce qui relève du conflit ponctuel ou de la critique constructive.

Une attention particulière est portée à la **relation pédagogique**, marquée par une asymétrie de pouvoir, qui fait l'objet d'un **encadrement éthique renforcé**.

Notre politique s'ancre dans des **références solides** – études académiques, bonnes pratiques internationales, conventions européennes – pour garantir un cadre cohérent et ambitieux.



Des droits affirmés, des responsabilités partagées

Les victimes de harcèlement ont droit à **une écoute attentive, un accompagnement adapté et une réelle protection.**

Les témoins, quant à eux, ont la **responsabilité de signaler**, dans un esprit de solidarité et de vigilance partagée.

Chaque membre de la communauté – étudiant-es, personnel, cadres – est **invité à incarner au quotidien** les valeurs de respect, de dignité et de bienveillance.

Des **dispositifs différenciés** sont prévus pour répondre aux besoins spécifiques de chacun-e, notamment sur les sites décentralisés ou auprès des publics plus vulnérables.

Des procédures accessibles et humaines

L'Université met à disposition **plusieurs canaux de signalement**, en présentiel ou en ligne, avec la possibilité d'un **signalement anonyme**.

Chaque plainte fait l'objet d'un **traitement confidentiel et équitable**, respectant les droits de toutes les parties.

Des **mesures immédiates** peuvent être prises en cas de déséquilibre de pouvoir ou de situation urgente, afin de garantir la sécurité et l'intégrité de chacun-e.

Un soutien réel pour les personnes concernées

Nous proposons un **accompagnement global** à travers :

- des **ressources internes** (psychologues, référent-es, services spécialisés) ;
- des **partenariats externes** avec des associations, lignes d'écoute et centres de soutien.

Parce que **se reconstruire ne devrait jamais être un chemin solitaire**, nous veillons à offrir à chacun-e les moyens de retrouver sérénité et confiance.

Un engagement dans la durée

Notre politique est vivante : elle fera l'objet de **révisions régulières**, guidées par l'écoute de la communauté et l'évolution des normes.

Un **comité de suivi**, composé de représentant-es de tous les groupes, veillera à son application et proposera des ajustements.

Les **référent-es harcèlement**, formé-es de manière continue, joueront un rôle clé dans l'animation et l'harmonisation de cette démarche.

OBJECTIF

Faire de l'Université de Namur un espace **où le respect de l'autre n'est pas une option**, mais une évidence.

Un lieu où **justice sociale, vigilance collective et engagement éthique** tissent les liens d'une communauté universitaire forte, solidaire et exemplaire.

